SYNERGIE OFFICIERS

VOTEZ SYNERGIE-OFFICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS

défend une véritable conciliation entre vie professionnelle et vie privée

Parce qu'un officier mieux accompagné est un officier mieux préparé à exercer ses responsabilités.

- Mobilités de couples
- Logement et ICL
- Garde d'enfants
- Carte SNCF
- Fidélisation

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

ENSEMBLE DONNONS CORPS À NOTRE AMBITION

DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 VOTEZ SYNERGIE-OFFICIERS

www.synergie-officiers.com

SYNERGIE-OFFICIERS défend une véritable conciliation entre vie professionnelle et vie privée

Parce que l'engagement professionnel des officiers ne peut être dissocié de leurs contraintes personnelles et familiales, **SYNERGIE-OFFICIERS agit depuis toujours pour améliorer concrètement leurs conditions de vie**.

L'attractivité du corps de commandement passe aussi par une meilleure prise en compte des réalités quotidiennes : mobilité, logement, pouvoir d'achat, protection sociale et équilibre familial.

Des avancées concrètes obtenues grâce à notre action

Au fil des années, **SYNERGIE-OFFICIERS a obtenu et accompagné la mise en place de dispositifs destinés à améliorer le quotidien des officiers**, notamment :

- le déploiement du dispositif **« Voyager-Protéger »** ;
- la mise en œuvre de la **protection sociale complémentaire (PSC)** ;
- le développement de partenariats tels que **« Alliance Avantages »**, permettant d'améliorer le pouvoir d'achat des officiers.

Ces avancées démontrent notre capacité à obtenir des mesures concrètes au bénéfice de tous.

Mais notre engagement ne s'arrête pas là

Pour aller plus loin, **SYNERGIE-OFFICIERS revendique de nouvelles mesures fortes :**

Accompagner les mobilités et les parcours familiaux

- ✓ la mise en place d'un véritable accompagnement des **mobilités de couples**, notamment lorsque le conjoint est policier, gendarme ou militaire, afin de limiter les situations personnelles difficiles liées aux mutations.

Faciliter l'accès au logement

- ✓ le développement d'une offre de **logements à tarifs préférentiels** portée par les collectivités territoriales, sur le modèle de dispositifs existants dans d'autres administrations ;
- ✓ l'augmentation des plafonds et l'élargissement des zones géographiques éligibles au **prêt à taux zéro** ;
- ✓ la création d'une **indemnité compensatrice de logement (ICL)** pour les officiers, à l'image du dispositif dont bénéficient les commissaires de police, en complément des concessions de logement existantes (par nécessité absolue de service, NAS).

Améliorer les dispositifs liés à la vie familiale

- le développement de solutions de **garde d'enfants adaptées aux contraintes opérationnelles des policiers**, notamment par des partenariats avec des réseaux de crèches et de garde proposant des horaires atypiques ;
- la mise en place d'une **carte de circulation nationale SNCF**, à l'image du dispositif accordé aux officiers de gendarmerie.

Renforcer l'attractivité et la fidélisation du corps de commandement

SYNERGIE-OFFICIERS demande également :

- une réforme de la **prime de fidélisation**, afin qu'elle soit versée dès la 2e année d'affectation et qu'elle soit alignée sur le dispositif existant pour le corps d'encadrement et d'application.

Un engagement constant pour les officiers

Pour **SYNERGIE-OFFICIERS**, améliorer les conditions de vie des officiers n'est pas une revendication secondaire : c'est une condition essentielle pour renforcer l'attractivité du corps de commandement, fidéliser les personnels et reconnaître pleinement leur engagement.

Parce qu'un officier mieux accompagné est un officier mieux préparé à exercer ses responsabilités.